

11 BDA

Société par actions simplifiée au capital de 7.700.000 euros

Siège social : 11 rue du Bât d'Argent – 69001 Lyon

820 617 900 RCS Lyon

(Ci-après la « **Société** »)

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DE LA SOCIETE EN DATE DU 1^{er} DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Et le premier décembre,

LA SOUSSIGNEE :

La **société HOLDING 11 BDA INVEST**, société par actions simplifiée au capital de 100 euros, dont le siège social est situé 35 boulevard de la Liberté – 35000 Rennes, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes, sous le numéro 992 942 342, représentée par son Président, la SAS POPEYE (979 986 031 RCS Rennes), représentée par Monsieur Arnaud LEHUEDE, dûment habilité à l'effet des présentes,

Associée unique détenant les 7.700.000 actions composant le capital et les droits de vote de la Société (l' « **Associée Unique** »), acquises ce jour ;

I. APRES AVOIR PRIS CONNAISSANCE :

- De la lettre de démission du Président et membre du Comité de Surveillance ;
- De la lettre de démission du Directeur Général ;
- De la lettre de démission du président du Comité de Surveillance
- Des statuts actuels de la Société ;
- Du projet des statuts.

II. A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- Prise d'acte de la démission du président ;
- Nomination d'un nouveau président ;
- Prise d'acte de la démission du directeur général ;
- Prise d'acte de la démission des membres du comité de surveillance ;
- Conversion d'actions de préférence et actions ordinaires ;
- Refonte globale des statuts de la Société ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

Prise d'acte de la démission du président

L'Associée Unique prend acte de la démission de la société Q BDA LYON de ses fonctions de Président de la Société et déclare accepter que ladite démission prenne effet ce jour.

DEUXIEME DECISION

Nomination d'un nouveau président

En conséquence de la décision précédente, l'Associée Unique décide de nommer en remplacement de la société Q BDA LYON aux fonctions de Président pour une durée indéterminée et avec effet immédiat la société HOLDING 11 BDA INVEST, Associée Unique soussignée, représentée à l'effet des présentes par Monsieur Arnaud LEHUEDE.

Le nouveau président exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et statutaires et a fait savoir par avance qu'il acceptait ces fonctions.

TROISIEME DECISION

Prise d'acte de la démission du directeur général

L'Associée Unique prend acte de la démission de la société SET ON INVEST de ses fonctions de Directeur Général de la Société et déclare accepter que ladite démission prenne effet ce jour.

L'Associée Unique décide de ne pas procéder au remplacement du Directeur Général.

QUATRIEME DECISION

Prise d'acte de la démission des membres du Comité de Surveillance

L'Associée Unique prend acte (i) de la démission de la société Q BDA LYON de ses fonctions de membre du Comité de Surveillance et (ii) de la démission de la société 123 INVESTMENT MANAGERS des ses fonctions de membre et président du Comité de Surveillance et déclare accepter que lesdites démissions prennent effet ce jour.

L'Associée Unique, constatant que le Comité de Surveillance ne comporte aucun membre, décide de supprimer purement et simplement le Comité de Surveillance et de modifier corrélativement les statuts.

CINQUIEME DECISION

Conversion des actions de préférence « P » en actions ordinaires

L'Associée Unique, prenant acte de son acquisition de la totalité des 7.700.000 actions de la Société à compter de ce jour, dont 3.500.000 actions ordinaires et 4.200.000 actions de préférence « P », décide, en application du 3.2 (a) de l'article 12.2.2 des statuts actuels de la Société, de procéder à libre conversion des 4.200.000 actions de préférence « P » en actions ordinaires, à compter de ce jour, et de modifier corrélativement les statuts afin de supprimer toute mention des référence aux actions de préférence « P ».

SIXIEME DECISION

Refonte globale des statuts de la Société

L'Associée Unique, à la suite de l'adoption des décisions précédentes, décide de refondre globalement les statuts de la Société, afin, notamment de (i) supprimer les actions de préférence « P », (ii) supprimer les restrictions de pouvoirs du Président et (iii) supprimer le Comité de Surveillance.

En conséquence, l'Associée Unique adopte, article par article, puis dans leur globalité, les nouveaux statuts annexés aux présentes.

SIXIEME DECISION

Pouvoirs en vue des formalités

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'Associée Unique et répertorié sur le registre des assemblées.

La société **HOLDING 11 BDA INVEST***


Associée Unique et Présidente

Représentée par Monsieur Arnaud LEHUEDE

** signature précédée de la mention « Bon pour acceptation des fonctions de président »*

Bon pour acceptation des fonctions de

Président

DocuSigned by:

890FC43F4AB9426...